

Affiché le

ID: 005-210500583-20210412-202132-BF



COMMUNE DE FREISSINIERES EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2021 DÉLIBÉRATION N° 2021-32

CONSEILLERS EN EXERCICE: 10

Conseillers présents : 9 Conseillers absents : 1 Conseillers représentés : 1 Pour: 10 Contre: Abstention:

L'an deux mille vingt et un, le douze avril à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 2 avril 2021, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

<u>Présents</u>: ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents: LEJEUNE Laurent

Pouvoir: LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : LATIL Jessica

Objet: VOTE DU BP 2021 BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal le budget primitif de la Commune pour l'exercice 2021, ce budget suit la nomenclature M14 et s'équilibre en recettes comme en dépenses :

Section de fonctionnement : 512 592.51 €.

Section d'investissement : 367 972.74 €.

Envoyé en préfecture le 13/04/2021 Reçu en préfecture le 13/04/2021 Affiché le

ID: 005-210500583-20210412-202132-BF

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal:
Adopte le Budget Primitif de la Commune pour l'année 2021.
Adopte par chapitres le budget de la section d'investissement et par chapitre d'opération d'équipement.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme Le Maire Cyrille DRUJON D'ASTROS

> Pour le Maire et par délégation Monsieur Eric SEGOND 1er adjoint au Maire.